

Le 4 juillet 2023

# RAPPEL IMPORTANT

## Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) – Assureur n° 12 –

Les demandes de règlement pour les membres du RSSFP et leurs personnes à charge sont maintenant administrées par Canada Vie.

### Incidence sur les pharmacies

- **Aucun changement** aux éléments suivants :
  - Le numéro d'assureur du RSSFP demeurera le n° 12.
  - Le numéro de fournisseur pour le RSSFP restera le même.
    - Les demandes de règlement soumises sous un numéro de fournisseur différent seront rejetées, avec le code 1010 INVALID PROVIDER NO. FOR THIS CARRIER (numéro de fournisseur non valide) (code de l'APhC 21 = erreur relative au code d'identification de la pharmacie).
  - TELUS demeurera l'adjudicatrice du RSSFP.
- **Demander vos membres du RSSFP et leurs personnes à charge de présenter leur nouvelle carte de prestations sur laquelle figure l'un des numéros de groupe ci-dessous. Les nouveaux numéros de régime ou de groupe sont déterminés en fonction du mois de naissance de l'adhérent, conformément au tableau ci-dessous.**

Mois de naissance de l'adhérent au RSSFP	N° de régime ou de groupe
Janvier, février, mars	52111
Avril, mai, juin	52112
Juillet, août, septembre	52113
Octobre, novembre, décembre	52114
Conjoint, conjoint de fait et enfants à charge survivants admissibles	52115

- Les demandes de règlement soumises avec un numéro de groupe ne figurant pas dans la liste ci-dessus seront rejetées, avec le code 1007 INVALID CARDHOLDER (titulaire de carte non valide) (code de l'APhC

Centre de soutien aux pharmacies de TELUS Santé : 1-800-668-1608

Du lundi au vendredi (incluant les jours fériés) | 5h30 à 2h HE



31 = erreur relative au numéro de groupe).

- **Utiliser le numéro du régime pour la mise à jour du numéro de groupe et d'assurer que le numéro de certificat et le numéro d'émission correspondent à ceux qui figurent dans le profil du patient.**
  - Si une demande de règlement soumise avec le numéro de régime indiqué sur la carte d'avantages sociaux est rejetée avec le code 1007 INVALID CARDHOLDER (titulaire de carte non valide) (code de l'APhC 31 = erreur relative au numéro de groupe), veuillez appeler Canada Vie au 1-855-415-4414 pour confirmer que le dossier du patient est complètement configuré dans le système de TELUS.
  - Les demandes de règlement soumises avec un numéro de problème différent seront rejetées avec le code 1002 INVALID ISSUE NO. (numéro de problème non valide) (code de l'APhC 32 = erreur relative au numéro d'identification du client).
- Si le patient n'a pas reçu de nouvelle carte du RSSFP, il doit effectuer une adhésion préalable auprès de Canada Vie. S'il a besoin d'aide pour cette démarche, il peut communiquer avec Canada Vie au 1-855-415-4414.
- Voici un exemple de la carte de prestations de Canada Vie pour le RSSFP :



### Action requise

Veuillez communiquer votre fournisseur de logiciel de gestion d'officine :

- Pour du soutien pour la mise à jour du numéro de groupe.
- Pour confirmer que les demandes de règlement associées aux nouveaux numéros de groupe seront soumises sous leur numéro de fournisseur du RSSFP.

**Centre de soutien aux pharmacies de TELUS Santé : 1-800-668-1608**

Du lundi au vendredi (incluant les jours fériés) | 5h30 à 2h HE





### Questions

Si vous avez des questions, appelez le Centre de soutien aux pharmacies pour le RSSFP au 1-800-668-1608.

**Centre de soutien aux pharmacies de TELUS Santé : 1-800-668-1608**

Du lundi au vendredi (incluant les jours fériés) | 5h30 à 2h HE

